

Question orale de Philippe Debry relative aux projets régionaux de sécurité routière

Un récent article de presse nous apprend que la Région venait de débloquer 1,5 million pour renforcer la sécurité routière des zones 30 et aux abords des écoles dans 22 lieux répartis dans 9 communes.

L'année passée, 2 millions avaient été libérés pour des projets dans 12 communes.

Parmi les 22 lieux retenus en 2017, aucun ne se situe sur le territoire de notre commune. J'ignore si certains projets retenus en 2016 concernaient Anderlecht.

Tous ces projets ont été proposés par les communes et acceptés par la Région, à condition qu'ils rentrent dans le cadre de la sécurité routière.

Pourriez-vous me dire combien de projets la commune a proposé respectivement en 2016 et en 2017 ?

Certains de ceux-ci ont-ils été acceptés en 2016 ?

De quels projets s'agit-il (respectivement en 2016 et en 2017)?

Le cas échéant, connaissez les raisons pour lesquelles ces projets n'auraient pas été retenus ?

Si de nouveaux moyens sont prévus par la Région en 2018, comptez-vous introduire des projets ? Si oui, lesquels ?

Philippe Debry

Le 23 novembre 2017